



**PRÉFET
DES HAUTS-
DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Hauts-de-Seine**

Arrêté DRIEAT IdF 2021-2-027 du 22 juin 2021

portant nomination des intervenants départementaux de sécurité routière

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
Chevalier de l'ordre national du mérite

- **Vu** la circulaire du délégué interministériel à la sécurité routière, en date du 23 août 2004, relative à la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-31-00013 du 31 mars 2021 du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Mme la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports de la région Île-de-France, en matière administrative ;
- **Vu** l'arrêté n° PCI 2021-023 du 31 mars 2021 portant subdélégation de signature à M. le directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, notamment son article 1er ;
- **Considérant** qu'il y a lieu d'actualiser la liste des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) des Hauts-de-Seine ;
- **Sur** proposition du directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la DRIEAT ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Dans le cadre du programme « Agir pour la sécurité routière », mis en place dans le département des Hauts-de-Seine, sont nommés intervenants départementaux de sécurité routière :

M. ALLART Bruno
M. ATCHAOUI Karim
M. BAUDEAU Mickael
M. BERTHAUT Alain
M. BRISSARD Michel
Mme CHAMPENOIS Jennifer
M. CHRISTMANN Laurent
M. CONRARD Jean-Louis
Mme DINAY-TOUPANCE Colette
Mme DOMINOY Céline
Mme DUMONT Stéphanie
M. ELRIZ Djénné
M. FARINAS Laurent
M. GOLFIER Fabien
M. GUISEPPACCI David
M. HEITZ Xavier
M. HENRY Morgan
M. IGUERDJIDJENE Hamza
M. JEANNE Anthony
M. KHAIF Mohamed
M. LAGAILLARDE Hervé
M. LAGRAA Ahmed
M. LEGRAND Xavier
M. LE NOUY Gilbert
Mme LE POMMERAY Claudine
M. LESIEUR Eric
M. LEVENES Jacques
M. LOPES Serge
Mme MAGANA Anabel
M. MASCATO José
M. METTE Thomas
M. MIKOL Jean-Pierre
M. MURAT Hervé
M. NORBERT Olivier

M. OSZENDA Michel
M. OSZENDA Roland
M. OUALLI Xavier
M. PELTIER Jérôme
M. REDON Denis
Mme ROUSSELIERE Sylvie
Mme SCHANEN Céline
M. SIGONNEAU Nicolas
Mme TIFEAU Timothée
M. TREMEAUD Alain
M. VASSARD Philippe
M. VELOUPOULE Thierry
M. VERDET Thierry
Mme ZAGRODNICKI Isabelle

2021-2-027

ARTICLE 2 :

La présente liste abroge et remplace toutes les listes publiées antérieurement.

ARTICLE 3 :

L'engagement des IDSR est valable pour une durée de deux ans à compter de la date du présent arrêté. Il pourra être renouvelé sur leur demande, en fonction de leur implication dans le programme « Agir pour la sécurité routière ».

ARTICLE 4 :

Les IDSR s'engagent à participer aux actions de prévention proposées par la préfecture, en partenariat avec les collectivités territoriales, dans le cadre du programme « Agir pour la sécurité routière ». Ces actions sont ciblées sur les enjeux spécifiques définis dans le cadre du document général d'orientations (DGO) et du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

ARTICLE 5 :

Les IDSR ne peuvent participer à une action locale dans le cadre du programme « Agir pour la sécurité routière » que s'ils ont été mandatés par la coordinatrice sécurité routière des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 6 :

Madame la directrice de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet,

Pour le Préfet, et par délégation
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet



Sandra GUTHLEBEN

